

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION NE PEUT ENREGISTRER DE SUCCÈS DURABLE SANS UNE SOCIÉTÉ CIVILE PUISSANTE ET ORGANISÉE

Remettre fondamentalement en cause les modalités d'exercice du pouvoir

La notion de société civile est de plus en plus controversée. Elle nécessite des éclaircissements et une définition plus appropriée. La société civile peut cependant jouer un rôle important dans le renforcement du processus démocratique, surtout lorsque ce processus est en danger, comme en Algérie par exemple. Les exemples abondent où la société civile est de plus en plus dynamique. Au sein de la société, se développe un esprit unitaire et de solidarité autour d'objectifs communs partagés par de nombreux syndicats autonomes et associations, objectifs de défense des droits humains, liberté de la presse et construction de la démocratie.

Le concept de société civile est loin de faire l'unanimité, les spécialistes en donnent différentes définitions et complètent souvent leur approche par les notions de citoyenneté, d'indépendance et d'autonomie, notamment par rapport aux gouvernements en place et aux organisations partisans. Mais tous reconnaissent que la société civile a une place privilégiée dans une démocratie. La lutte contre la corruption ne peut enregistrer de succès durable sans une société civile puissante et organisée. Qu'est-ce que la société civile ? Qui la constitue ? La notion de société civile reste discutée. On s'accorde toutefois à penser qu'elle comprend les organisations, structures et réseaux qui, tout en opérant à l'écart des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, communiquent avec eux de multiples façons. Autrement dit, la société civile est composée des organisations et réseaux qui opèrent en dehors de l'appareil de l'État. Les caractéristiques majeures des organisations de la société civile sont l'indépendance, l'autonomie, la démarche non partisane et une ligne d'action

axée sur la citoyenneté. Le plus important cependant, c'est l'effectivité et la portée de l'action menée.

La définition ne devrait donc pas constituer une obsession, d'autant que la société civile est devenue une réalité incontournable, expression d'une forte aspiration des citoyens à une démocratie participative.

Le respect de l'obligation de rendre compte

Nombre d'analystes politiques se sont intéressés à l'impact de la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques. Ils attribuent la force de la démocratie à la prolifération et au dynamisme de milliers d'associations de citoyens poursuivant un but commun. Cependant, bien que beaucoup d'associations poursuivent les mêmes objectifs, la société civile se caractérise essentiellement par sa diversité. De nombreuses études se sont penchées sur la relation entre participation citoyenne et gestion publique. Elle montre que, dans les sociétés marquées par une forte participation à la vie publique, les

citoyens sont plus exigeants sur le plan de l'éthique et plus respectueux des règles d'organisation sociale.

En exigeant la transparence dans la gestion des affaires publiques et le respect de l'obligation de rendre compte, la société civile remet fondamentalement en cause les modalités d'exercice du pouvoir. Dans de nombreux pays, la structure hiérarchisée et fermée des gouvernements autocratiques a donné un coup d'arrêt au développement de la société civile.

Elle a permis aux fonctionnaires d'évoluer sans avoir à rendre compte de leur gestion. Les régimes militaires et non démocratiques en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique, ne sont pas parvenus à gérer sainement les affaires publiques, à garantir les libertés civiles et à promouvoir le développement économique, si tant est que ces objectifs les préoccupaient réellement. Leur échec a généré d'importantes transformations dans le paysage politico-économique mondial.

C'est ainsi que sont apparues des démocraties pluralistes, plus propices à la consolidation

de la démocratie et au développement humain.

Participation au processus décisionnel

Néanmoins, dans les démocraties dites émergentes, même les hommes politiques «de bonne volonté» ont souvent négligé les principes de base de la démocratie participative. Par définition, la mise en œuvre de ces principes exige un débat public de fond sur les politiques à mener et une écoute attentive, à la fois des revendications des citoyens et des apports de la société civile, lors du processus de prise de décision.

Or, l'Etat s'est montré en général réticent à coopérer avec la société civile. Parfois, il la considère même comme une rivale, non seulement en termes de pouvoir et d'influence, mais aussi parce qu'elle peut recevoir de l'aide internationale, autrefois exclusivement réservée à l'Etat. Cette attitude visant à marginaliser la société civile n'a pas favorisé l'institutionnalisation de la transparence et l'obligation de rendre compte aux citoyens, qui aurait permis l'instauration d'un climat de confiance.

Le fait que la société civile soit elle-même en transition ne fait qu'ajouter à la complexité de la tâche. Cependant, les deux dernières décennies ont vu

naître en Algérie un phénomène sans précédent, puisqu'une multitude d'organisations ont émergé de la société civile pour promouvoir la démocratie, les droits humains, la solidarité sociale, le développement durable, la défense de l'environnement, etc.

Même les organisations internationales de coopération ont pris conscience du fait que les institutions démocratiques émergentes étaient fragiles lors des périodes de transition. Elles ont reconnu que les mécanismes de l'économie de marché ne peuvent pas assurer l'égalité sociale et économique si la société civile n'est pas impliquée dans le processus décisionnel.

La participation de la société civile à ce processus peut permettre de neutraliser les effets pervers d'une mise en œuvre incontrôlée des règles de l'économie libérale et contribuer ainsi à la consolidation des démocraties dites émergentes. Le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption est renforcé par une citoyenneté active, agissant comme une véritable sentinelle de la vie publique. Cette citoyenneté inscrit sa démarche dans un processus démocratique où la liberté d'expression est consacrée et où le droit à l'information est une réalité quotidienne. Beaucoup de chantiers en perspective.

Djilali Hadjadj

Exercer une fonction de veille et d'alerte

L'action de la société civile participe à la promotion d'une citoyenneté active, exigeante et réceptive au plaidoyer contre la corruption.

La société civile doit entreprendre une action de sensibilisation favorisant une meilleure gouvernance. Elle doit développer sa capacité à amener les populations à s'approprier activement le plaidoyer contre la corruption.

Dans ce domaine en particulier, l'engagement de la société civile est essentiel. En effet, il lui revient d'exercer une fonction de veille et d'alerte pour provoquer le développement d'un réflexe contre la corruption chez les citoyens, corruption dont ils sont en définitive les principales victimes. Ils peu-

vent ainsi devenir les meilleures sentinelles contre sa prolifération. La société civile a également la responsabilité d'impulser les réformes nécessaires et de développer une expertise en matière de lutte contre la corruption, lui permettant de se constituer en force de propositions.

Cette vocation exige des capacités qui font parfois défaut, d'où la nécessité d'apporter aux organisations de la société civile un appui au renforcement de leurs capacités, afin de leur permettre d'assumer pleinement leur rôle d'avant-garde dans la lutte contre la corruption et de promotion de la transparence.

D.H.

Décentraliser la gestion des affaires publiques mais sans transférer les opportunités de corruption au niveau local

La décentralisation a pour avantage de rapprocher la gestion des affaires publiques des populations concernées. Elle comporte aussi le risque de transférer les opportunités de corruption au niveau local, si la société civile ne fait pas preuve de vigilance. La société civile locale parviendra d'autant mieux à exercer sa fonction de veille et d'alerte que celle-ci porte sur la gouvernance des problèmes locaux qui lui sont familiers.

Histoire de liberté

«Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté, tout comme je ne suis pas libre si l'on me prive de ma liberté.»

Nelson Mandela

UN ACTEUR PARMIS D'AUTRES

La lutte contre la corruption exige l'intervention des principaux acteurs que sont les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. Chacun d'eux a un rôle spécifique à jouer.

L'Etat a le devoir d'exprimer une volonté politique non équivoque de lutter contre la corruption.

Cette volonté doit être concrétisée par la mise en œuvre effective des réformes légales et institutionnelles qu'impose la gravité du phénomène. L'Etat a, en outre, l'obligation d'aménager un cadre qui garantit la liberté d'expression et d'association, terreau qui favorise l'éclosion et le développement de la société civile.

Il est déterminant que le secteur privé soit convaincu qu'il y va de son intérêt économique de s'attaquer aux pratiques de corruption. La difficulté réside dans le fait qu'une entreprise impliquée dans l'engrenage de la corruption et qui veut renoncer à cette pratique craint de voir ses concurrents continuer à s'y livrer. Un engagement collectif des entreprises dans les chartes d'intégrité ou des codes d'éthique professionnelle pourrait permettre de vaincre ces réticences.

La société civile, à côté des pouvoirs publics et du secteur privé, est l'un des acteurs majeurs de la lutte contre la corruption. En pratique, il est impossible qu'un acteur seul traite avec succès le problème de la corruption. L'implication combinée et la collaboration de tous ces acteurs constituent en effet le gage de succès de la lutte contre la corruption.

D. H.